AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-67 665795

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 21.04.21
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

Supplément n° 2 au
N° LXXXI - 21 Juin 67

AVERTISSEMENT | GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Cette maladie qui s'est manifestée de manière virulente en début de mois et la plupart du temps entre le 1er et le 2ème traitement réalisés dans la pratique vient de marquer un certain temps d'arrêt. Les conditions climatiques assez défavorables ont contribué à retarder le développement de l'épidémie. Les taches se sont d'ailleurs quelque peu désséchées sans pour autant perdre toute virulence.

Cependant, nous avons pu observer les 16 et 17 Juin une humidité prolongée associée à quelques faibles pluies autorisant une nouvelle contamination de gravité moyenne qui pourrait se traduire par une certaine progression de la maladie en fin de semaine ou en début de semaine prochaine. Le danger semble plus réel dans les situations traditionnellement plus humides (littoral Pas de Calais - Somme - Seine-Maritime) ainsi que dans quelques secteurs des Flandres - Artois - Cambrésis et Plateau Picard. Une possibilité de repiquage est à prendre en considération en cas de pluie.

En conséquence, nous ne pouvons prendre le risque d'une nouvelle extension de la maladie possible en cas de pluie.

Une intervention fongicide est préconisée du 23 au 25 Juin. Retarder de quelques jours le traitement, si le temps devenait plus frais.

PUCERONS DE LA BETTERAVE

L'activité des prédateurs est relativement faible et l'on observe à nouveau des colonies importantes de pucerons noirs ainsi que la présence des pucerons verts. Malgré l'époque tardive, il semble quelquefois nécessaire de réaliser un 2ème traitement et ceci surtout en cas de fortes pullulations observées sur des betteraves insuffisamment développées.

TORDEUSES DU POIS

RAPPEL - Assurer une bonne protection en fin de mois. Dans tous les cas, respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX